

## **Un essai sur la confiance**

(suite à la communication orale du 1<sup>er</sup> février 1999 au Gréful)

### **1 Introduction**

Nous traitons dans cet article de la place de la confiance dans le système d'élevage transhumant à l'Extrême-Nord du Cameroun. Dans cette région, les éleveurs ont parfois recours à la pratique de la mobilité pour leur bêtes, pour des raisons différentes. Certains éleveurs

C'est principalement sur leurs relations avec les habitants des villages à proximité desquels ils installent leur campement que l'observation s'est portée. Nous avons identifié à la fois les relations formelles avec les autorités et celles plus intimes observables entre des individus et des groupes. Nous avons cherché les contacts nécessaires et les accords plus ou moins tacites qui rendent possible la vie en brousse pour les éleveurs. Ce séjour a permis, par l'observation de la vie quotidienne dans les campements, de redéfinir en l'élargissant la notion "d'accès à la ressource".

Dans ce texte, il sera plutôt question d'une notion qui semble essentielle à toutes les relations que les habitants des campements peuvent former dans leurs parcours, qu'ils soient réguliers ou exceptionnels, et impliquant de nombreux aspects de leur quotidien, et qui est la "confiance". Pour toutes ces situations nous étudierons comment il est fait référence à la notion de confiance et quels sont les mécanismes qui font que celle-ci peut apparaître ou se reproduire.

Dans l'Extrême-Nord, les populations qui pratiquent la transhumance sont assez diversifiées. Il peut s'agir de nomades vivant toute l'année dans des campements en brousse, comme de sédentaires cultivateurs qui envoient ou accompagnent leurs bêtes, durant une saison, loin de leur village où la ressource fourragère est manquante. Pour ces derniers, la mobilité est principalement une réponse à des contraintes économiques (il reviendrait trop cher de conserver un gros troupeau sur place en le nourrissant au tourteau de coton) ; alors qu'elle représente un mode de vie pour les éleveurs itinérants qui vivent toute l'année en campement et ne pratiquent pas ou peu l'agriculture.

Quelle que soit leur situation, c'est le troupeau de ces éleveurs que nous avons considéré comme unité de déplacement, ainsi que le campement qui l'accompagne [Bonfiglioli], et pour lesquels nous avons étudié les relations avec les populations locales.

### **2 La vie en brousse à proximité des villages**

#### **2.1 L'accès : fourrage, économie et sécurité**

Le campement est le regroupement de plusieurs familles ou de plusieurs bergers qui construisent des boukarous. Il s'installe dans des zones où l'eau et le fourrage permettent de bien nourrir les bêtes durant le parcours d'une journée. Le déplacement du campement d'un lieu à un autre suppose que les bergers partent en éclaireur pour trouver les régions les plus propices à une installation pour des périodes de temps un peu longues. La présence dans une zone se prolonge tant que la qualité du fourrage et l'accès à l'eau le permettent, mais prend dépend également de la salubrité, du contexte social ou des informations relatives à d'autres

zones et aux évolutions climatiques (par exemple l'arrivée des pluies dans la prochaine région prévue).

Comme les habitants des campements sont soit purement nomades soit très loin de leur village d'origine, lorsqu'ils ont des besoins, qu'ils soient de nourriture, de savon ou d'ustensiles divers, ils doivent aller au marché pour les acheter auprès des habitants et des commerçants du village. De la même façon il leur est souvent nécessaire, pour avoir de l'argent, de pouvoir vendre, que ce soit une bête ou le lait (par les femmes). Tous ces échanges, dans la région, sont en général facilités si les individus ont confiance les uns dans les autres : les éleveurs sont plus assurés d'obtenir le prix correct pour les objets, et les sédentaires que la bête vendue ne sera pas une mauvaise affaire. En effet, sur les marchés il n'y a pas de prix fixe pour une denrée donnée, et celui-ci varie non seulement en fonction du vendeur, mais également en fonction de l'acheteur, et donc de leurs rapports réciproques.

Une autre donnée vraiment importante de la vie dans la brousse est celle de la sécurité qui, en ce moment, n'est pas tellement assurée. Les "coupeurs de route", des bandits de grands chemins, attaquent régulièrement les personnes isolées : on nous a parlé de nombreux vols de bêtes et d'agressions de bergers. Ces agresseurs sont très bien armés et peuvent même aller jusqu'à s'attaquer à un campement entier. Il en découle une ambiance de méfiance à l'égard de toutes les personnes mal connues, et une assez grande peur de la brousse qui devient à la fois lieu de vie des esprits et des bandits. Les habitants des campements, qui sont les plus touchés puisqu'ils sont en permanence dans des zones peu peuplées, sont en même temps souvent soupçonnés par la population locale d'être eux-mêmes les responsables de problèmes, et il arrive que des altercations surviennent entre des groupes ou des individus.

Le simple fait d'être connu du chef peut suffire dans ces cas-là à être protégé. En effet, le chef a un devoir de protection à l'égard de toute personne qui vit officiellement sur son territoire. Dans les cas de vols, il va envoyer ses notables pour aider les plaignants. Il reste cependant très clair pour tous les éleveurs que ce soutien est inutile face à des attaques de bandits, car les chefs n'ont pas les moyens d'empêcher les attaques. Par contre, cela permet d'éviter les abus des populations locales qui, à l'occasion, utilisent les éleveurs comme boucs émissaires.

La notion d'accès au pâturage, que nous définissions au départ comme la possibilité de nourrir les animaux sur des zones de pâturages, s'est élargie durant notre séjour sur le terrain. Dorénavant c'est l'ensemble des éléments qui rendent la vie quotidienne possible qui se trouve intégrés dans la définition de ce terme, et entre autre les possibilités d'échanger ou de voir la justice réalisée. C'est à travers le règlement des conflits liés aux dégâts que se révèle le plus l'importance de l'image que les habitants du village ont d'un éleveur. Pour qu'en cas de conflits il soit traité de façon équitable, que sa voix soit au moins entendue, il est nécessaire que les habitants aient confiance dans son comportement futur et donc sachent à qui ils ont affaire. C'est donc à l'éleveur de faire naître cette confiance, à travers un certain nombre de comportements attendus dans la vie quotidienne et dont l'absence fait apparaître la méfiance.

Il y a ainsi un comportement qui est reconnu comme normal par la plupart des éleveurs interrogés, ainsi que par les représentants de l'autorité rencontrés, qui est de se présenter au chef du village dont dépend la brousse où le campement s'installe. Ce que chacun doit faire, c'est aller voir le chef pour lui indiquer combien de troupeaux et de personnes sont présentes dans la brousse. C'est un geste de politesse tout autant que de prévention : par cette reconnaissance de son autorité on se place automatiquement sous sa protection du chef. Lors

de cette rencontre, il est assez normal d'effectuer également un don auprès du chef, en fonction de la richesse du campement.

Au cours des entretiens il est néanmoins apparu que cette norme prête lieu à de nombreuses interprétations, et que chaque campement décide au coup par coup si la règle doit être respectée. Par exemple, si le séjour risque d'être très bref, certains ne vont pas voir le chef. D'autres ne donnent jamais rien. D'autres encore ne vont jamais se présenter car ils veulent rester indépendants et ne rendre de compte à personne. Compte tenu de la situation très floue de la région, les chefs n'ont pas toujours les moyens de vérifier la présence des campements et ne peuvent pas toujours forcer les éleveurs à venir se présenter. Chaque chef de campement explique son respect (ou non-respect) de la norme pas des critères différents : soit du fait de la durée où il compte rester dans la zone, des relations qu'il y entretient avec les populations, son ancienneté dans la région ou certains critères conjoncturels (problèmes financiers, maladie). L'acte de se présenter est néanmoins toujours vécu comme une donnée fondamentale du rapport des éleveurs au territoire où ils s'installent.

## 2.2 Le conflit-type : autour des dégâts

Un élément qui est vraiment central dans la vie de tous les éleveurs qu'ils soient itinérants ou sédentaires, est le dégât sur les récoltes. Lorsque les bêtes sont proches de champs dont la production n'a pas encore été ramassée, il suffit d'un instant d'inattention pour qu'un animal aille divaguer et abîme la récolte. Ainsi, même un bon berger sait pertinemment qu'un jour ou l'autre un dégât sera produit par le troupeau qu'il surveille. Les éleveurs sont si conscients de ce risque qu'ils tentent de l'éviter de diverses manières, en faisant attention aux endroits où le troupeau passe, en doublant les effectifs des bergers, voire même en dormant très peu pendant certaines périodes de l'année. Parfois, quand un berger part en transhumance seul, le propriétaire désigne même à l'avance la bête qu'il faudra vendre dans le cas où un dégât causé serait cause de conflit et où il serait nécessaire de dédommager le propriétaire du champ. Du point de vue des sédentaires, tout le monde s'attend également à ce que certains champs soient endommagés dans la période où les transhumants sont présents. Les dégâts sont ainsi des éléments tout à fait normaux de la vie rurale et font partie intégrante de l'organisation, tout autant que les processus de règlement des conflits qui peuvent s'ensuivre si une discussion s'engage sur les dédommagements.

En effet, dès qu'un dégât est constaté (soit qu'il se déroule devant les yeux du cultivateur, soit qu'il lui soit rapporté), on recherche le responsable des animaux. Une fois qu'il est retrouvé, une discussion s'engage en général autour des dédommagements. La plupart de ces discussions débouchent sur un règlement à l'amiable, et le berger doit verser une modique somme, donner du mil ou juste promettre de faire plus attention à son prochain passage. Parfois, si le dégât est plus important et que les deux personnes impliquées n'arrivent pas à tomber d'accord sur un prix, ils vont en référer au chef traditionnel. Celui-ci va alors statuer, en trouvant en général un juste milieu dans les dédommagements ou en jugeant que le berger n'était pas en faute. Il va en outre souvent se faire payer par les deux partis en présence pour le jugement rendu. La plupart du temps le berger réussit par la négociation à faire sensiblement baisser la demande formulée par le propriétaire du champ.

Souvent les gens disent payer des sommes de l'ordre de 2000 FCFA ou de 15000 FCFA pour les petits dégâts. Devant le lawan, on voit les prix passer de 300000 exigé par le cultivateur à 50000 finalement payés par l'éleveur. Il y a des cas, néanmoins, où les éleveurs sont punis très fortement de leur négligence. Nous avons ainsi deux exemples où les propriétaires des bêtes ont eu à payer des sommes vraiment importantes.

La première anecdote nous a été relatée par le père d'un jeune berger, qui est le propriétaire du troupeau. Le jeune homme avait été "installé" par son père en brousse : il lui avait indiqué l'endroit où établir le campement et était allé l'indiquer au chef, avant de rentrer au village. Un jour, une de ses bêtes a causé un dégât, et il s'est enfui par peur des représailles. Malheureusement pour lui, le propriétaire a été averti à temps pour le rattraper et, aidé par des amis, a réussi à séquestrer un de ses bœufs. De retour dans son village, il a prévenu son père qui a dû aller négocier la récupération du bœuf, et le rétablissement des bonnes relations. Il a dû alors donner deux petits bœufs au cultivateur et ajouter 30000 CFA à la fois pour le propriétaire et le chef, ce qui était disproportionné par rapport au dégât causé.

L'autre éleveur n'est pas fulbe mais toupouri, et quand il transhume, il ne se présente jamais aux autorités ni ne va au village. Le jour où ses animaux ont causé un dégât, personne ne le connaissait dans le village, et il a fait mine de s'enfuir. Il a eu à déboursier, à cette occasion, 266000 FCFA, ce qui est énorme.

De fait, dans les deux cas, on peut voir que les éleveurs avaient eu un comportement hors de la norme, le premier en s'enfuyant, le second en restant inconnu du chef et des autochtones : les deux se situaient dans une forme de clandestinité, en n'assumant pas leurs responsabilités face à la communauté paysanne. La comparaison avec d'autres récits de dégâts laisse à penser c'est plus le comportement hors de la norme qui a été puni dans ces deux cas, plutôt que le dégât lui-même.

En effet, dans tous les récits qui concernent des dégâts, on se rend compte que les sédentaires s'intéressent avant tout à ce qu'ils savent déjà de l'éleveur en cause, pour juger du type d'arrangement possible. Si le berger est bien connu dans la région et qu'on le sait fiable, ou même s'il a déjà été en contact direct avec le propriétaire du champ ou ses amis, il va être assez facile de régler à l'amiable le problème qui se pose. En général il devient nécessaire de passer devant le chef seulement quand le dégât est trop important ou quand l'un des deux partis a trop peur d'être spolié. A partir de là, si le chef juge le cas selon des critères divers, il est tout de même nécessaire qu'il connaisse déjà le berger pour que celui-ci soit écouté. Si le berger s'est présenté à lui dès l'arrivée ou si sa présence a été signalée par un tiers de façon officielle, il a des droits a priori équivalant à ceux des habitants du village, et aura donc droit à un jugement équitable. Sinon, le chef part du principe que si l'homme a caché sa présence c'est qu'il avait une bonne raison, et le soupçon s'installe. Il devient impossible de faire confiance pour le futur à quelqu'un qui n'a pas respecté les règles, et donc il n'y a aucune raison de le juger équitablement pour ce délit.

### 2.3 une transparence nécessaire

Il semble que le fait d'aller se présenter au chef soit un élément nécessaire à ce que les villageois acceptent la présence d'un campement. En officialisant ainsi leur présence, les éleveurs montrent qu'ils connaissent et respectent les règles de base, l'autorité du chef et par-là, la loi du village. Ceci peut être l'occasion, de plus, de se faire un allié (voir infra).

En plus de cette présentation officielle, il semble très important de faire montre d'une certaine transparence dans les activités, en particulier par une présence régulière au village. Même s'ils n'entrent pas forcément en contact direct avec les populations locales et restent beaucoup entre eux, les éleveurs (ou du moins des représentants de chaque campement) sont en général présents au village les jours de marché, qu'ils aient ou non des besoins. Nombreux sont les éleveurs qui vont également assister à la prière avec les gens du village. Cette régularité dans la présence est une façon de montrer une reconnaissance des habitants du village, et de leurs habitudes. Elle permet aussi de donner des certitudes aux autres dans le fait qu'ils

pourront localiser les éleveurs s'ils ont besoin d'eux, puisqu'ils se comportent certainement de la même façon dans les autres villages qu'ils fréquentent.

Cette transparence semble donc un préalable nécessaire à ce qu'une certaine forme de confiance puisse naître, que des échanges aient lieu. Le constat que Mélanie a fait durant la saison des pluies en 1997 confirme l'idée de l'importance de ces gestes quotidiens dans l'acceptation d'un groupe par les populations. Durant cette saison s'est installé dans la brousse de Mindif un campement de peuls Alijam qui venait de fuir le Nigeria. Tous les jours, les personnes du campement qui n'étaient pas en train de surveiller les animaux, passaient le plus clair de leur temps en ville, ostensiblement présents. Même lorsqu'ils n'avaient rien à faire, ils restaient là, et participaient à tous les marchés, beaucoup plus que les membres des autres campements, habituellement installés dans la zone.

A l'inverse, dans certains campements personne ne va jamais au village, soit par manque de temps, soit par désir d'indépendance. Estimant que personne n'a de droit de regard sur leur activité, les bergers ne veulent pas qu'il soit possible de les localiser, de les surveiller. Comme il est néanmoins impossible que personne ne soit au courant de leur présence, la plupart des habitants sont vaguement au courant de l'existence de ces campements trop discrets. Ce comportement pousse tout le monde à s'en méfier : on part tout d'abord du principe que ce sont ces éleveurs-là qui n'assument pas leurs responsabilités en cas de dégâts et s'enfuient systématiquement (ils n'ont effectivement pas le choix s'ils ne veulent pas être fortement taxés). Comme la méfiance est déjà grande à leur égard, ils sont la plupart du temps également accusés d'être des voleurs de bétail. Ce genre de problème ne se pose jamais pour des éleveurs qui sont en lien assez proches avec la population locales. Si une personne est bien connue, elle ne sera pas accusée de vol aussi facilement que si personne n'a de contact avec elle et que l'on connaît juste vaguement la localisation de son campement. Pour ceux qui restent discrets, il sera de plus très difficile, en cas de besoin, d'entrer en contact avec la population pour demander un service ou effectuer un échange, et ils sont voués assez rapidement à rester dans un statut clandestin.

Cependant, tous les éleveurs ne souhaitent pas nécessairement être traités sur un pied d'égalité avec les populations locales, et préfèrent de loin être reconnus à des niveaux hiérarchiques plus élevés. Si beaucoup vont se présenter au chef, certains saisissent cette occasion pour exprimer leur richesse, et pour construire une complicité tacite avec les puissants. C'est en général en faisant des dons importants au chef que l'on réussit à établir une confiance de sa part : ce don est une promesse qu'il sera renouvelé si le soutien nécessaire est donné au moment adéquat. Le résultat est que les chefs les soutiennent souvent contre l'intérêt des petits cultivateurs, ce qui peut créer des animosités. Beaucoup d'éleveurs qui en ont les moyens insistent sur le fait qu'ils vont faire des dons au chef au chef pour être avantagé lors des règlements de conflits (de tous types). La superposition des deux types de confiance, celle du chef et celle des habitants, est ce qui permet de jouer sur plusieurs types de règlement de conflit (à l'amiable ou dans un jugement plus formel), en fonction des circonstances.

Les chefs peuvent néanmoins être plus ou moins favorables à la présence d'étranger dans la brousse ou ne pas vouloir engendrer d'amertume chez leurs cultivateurs en les spoliant. Ce refus d'avantager les éleveurs de passage au détriment de leur population locale est souvent dû à l'appartenance ethnique du chef (comme à Midjivin où celui-ci est Giziga) ou à des problèmes dus à la présence des éleveurs de passage (comme à Kobé). Par contre, d'autres chefs fondent une grande partie de leur autorité sur ces éleveurs qui reconnaissent leur autorité (en particulier les chefs Peul dans des populations d'une autre majorité ethnique) et ont donc tendance à les

aider. A Kolara, la majorité de la population est toupouri et le lawan, un fulbe issu d'une tradition d'éleveurs, soutient très facilement les habitants de la brousse.

### **3 Des relations interpersonnelles qui se nouent**

Les comportements de "présentation" décrits précédemment relèvent des normes culturellement reconnues dans l'Extrême-Nord. Ils sont effectivement très importants dans l'établissement des rapports entre les groupes, mais nous les avons décrit en supposant une situation où les éleveurs seraient parfaitement nouveaux dans la zone. Cependant, la plupart des campements reviennent régulièrement dans les mêmes zones, et sont déjà bien connus des populations. En fait, la confiance s'installe au fur et à mesure entre les personnes qui ont à passer des accords ensemble, qu'ils soient des contrats de travail ou des échanges, et ne s'arrête en aucun cas à l'image fournie lors de leur première installation, quand leur comportement ostensible est la seule information que les sédentaires possèdent. Très rapidement les transhumants qui reviennent régulièrement vont partager la vie quotidienne du village parce qu'ils y ont déjà des amis intimes ou des contacts de travail privilégiés, et vivent la proximité comme un plaisir et non pas comme une obligation sociale.

La confiance semble se renouveler de façon cumulative : à chaque contact ou dès que quelqu'un se comporte de la façon attendue, ceci permet de la confirmer, et donc de s'impliquer de façon un peu plus importante dans les accords suivants. On a pu observer des degrés de responsabilité divers laissés aux bergers dans les contrats, et qui nécessite donc des degrés de confiance divers. Ce qui nécessite une confiance limitée est de l'ordre de l'échange marchand. Il va ainsi dès la première installation être possible aux femmes de vendre le lait, aux hommes de vendre des bêtes auprès des gens qui sauront où les retrouver en cas de problème. Par contre, il existe des accords où une confiance très grande entre les deux partis doit absolument exister pour que ceux-ci soit scellés.

Ainsi, à Kolara et Midjivin, de nombreuses ventes de bétail se font à crédit. Et inversement des sédentaires prêtent parfois du mil à des éleveurs qui ne pourront les rembourser que la saison suivante. Un éleveur de Kolara envoie son troupeau aux alentours de Pouss. Si son berger a un besoin urgent d'argent (comme en cas de dégâts), il n'a pas le droit de vendre une bête, mais doit s'adresser à un ami du propriétaire qui lui avance l'argent, le propriétaire allant le rembourser plus tard. Le système du gardiennage est également basé sur une grande confiance, à la fois dans les qualités de berger de l'éleveur à qui les bêtes sont confiées, et dans sa moralité. Il s'agit des cas où le sédentaire n'a pas envie de s'occuper tout au long de l'année de ses bêtes ou qui estime que cela revient moins cher de les envoyer en transhumance que de les nourrir au tourteau : dans ce cas il peut requérir les services d'un éleveur qui mêlera les bêtes à son propre troupeau. On voit aussi des sédentaires qui confient l'éducation de leur enfant aux éleveurs de brousse durant la période où ils sont près du village, afin que l'enfant devienne un bon berger ; certains sédentaires peuvent aussi se porter garant des éleveurs de brousse face au chef ou à d'autres personnes lors des accords passés, ce qui les implique très fortement.

En fait, on a constaté qu'effectivement, pour qu'un engagement important ait lieu, il n'est pas toujours nécessaire que deux personnes se soient effectivement rencontrés. Souvent, la bonne réputation d'un éleveur, de sa famille ou le fait qu'il soit recommandé par un tiers semble une garantie aussi solide que l'habitude de travailler ensemble. On voit ainsi que certains comportements d'éleveurs pourraient être interprétés en terme de prévisions, comme des stratégies relationnelles qui permettraient d'installer plus facilement la confiance en cas de

besoin. Le groupe d'arabes Shoah auprès de qui Mélanie a effectué ses enquêtes en 1997 s'est installé il y a 25 ans dans la brousse de Mindif, au moment de la grande sécheresse qui l'a fait fuir du Tchad. Ces éleveurs reviennent chaque année dans la brousse depuis et sont très bien acceptés par la population : les gros éleveurs leur confient beaucoup de bêtes et tout le monde leur reconnaît tacitement une importante responsabilité dans le maintien de l'ordre dans la brousse. Cette intégration très rapide pourrait sembler surprenante si l'on ne connaissait pas l'histoire. Il y a maintenant cinquante ans, le père du chef actuel était venu pendant quelques années s'installer en saison des pluies près de Mindif, et avait à cette occasion pris des contacts très serrés puisqu'il s'était marié et avait fait des enfants avec une femme du village. Puis, il était reparti dans sa zone de vie habituelle. Lorsque ses enfants sont arrivés, même si plus aucun des protagonistes de l'époque n'était vivant, le lien était resté et la confiance était déjà en germe dans les relations.

#### **4 Des garanties**

Au cours des entretiens nous avons pu ainsi identifier les quelques informations que les individus prennent les uns à propos des autres avant de s'engager dans des accords un peu importants ou avant de négocier à l'amiable avec un éleveur dans une situation qui pourrait se révéler conflictuelle. Ces informations nous donnent des indices sur les systèmes de garantie sociale auxquels les personnes croient, et qui sont tout à fait indépendants des autorités centralisées ou d'une justice normée.

Lorsque les personnes travaillent avec un berger qui part en transhumance, le troupeau confié représente en général un bien énorme pour le propriétaire et il s'expose à des risques divers. Il peut par exemple avoir affaire à un berger incompetent qui lui causera beaucoup de soucis, à cause des dégâts et de la mort de ses animaux. Dans ce cas-là, il est bon d'être prévenu, en obtenant à l'avance des renseignements sur la personne ou peut-être d'être mis au courant par des tiers, durant la période où le troupeau est en transhumance, que des problèmes répétés ont lieu. L'honnêteté du berger peut également défaillir sur beaucoup de points : ainsi, rien ne permet au propriétaire de vérifier que la bête qui a disparu du troupeau est bien morte de maladie, comme l'affirme le berger, et que celui-ci ne l'a pas simplement vendue pour garder l'argent. Il peut également exiger des sommes importantes en évoquant des règlements de dégâts qui n'ont pas eu lieu, ou bien même ne jamais revenir avec le troupeau. C'est pourquoi, avoir des informations régulières sur ses bêtes, et la possibilité de retrouver celui à qui elles sont confiées en cas de problèmes, semble la base de ce que les personnes recherchent.

Le lawan de Kolar nous a raconté l'histoire de son frère, qui a eu de gros problèmes avec un berger. Celui-ci ne s'est pas installé au lieu prévu avec le troupeau, mais s'appêtait à fuir vers la République Centrafricaine. Le frère du lawan a été prévenu par des habitants du village où il avait envoyé le troupeau, et a eu tout juste le temps de rattraper le voleur au niveau de la frontière. Tout le long du chemin, il a pu être mis au courant par des personnes qui le connaissaient et qui lui ont indiqué le dernier emplacement du troupeau qu'ils connaissaient. Finalement, il a récupéré son troupeau à la frontière et, en faisant pression sur le berger (il s'était très certainement armé en prévision).

On a constaté que le frère du lawan ne connaissait pas nécessairement ceux qui l'ont prévenu des problèmes transmis l'information. Par contre, il a lui-même une réputation assez étendue puisqu'il est noble et très riche. De nombreuses personnes vont donc spontanément l'aider soit par intérêt, soit parce que c'est la norme, et les conversations tourneront aisément autour d'informations concernant son troupeau. Une grande puissance est une bonne garantie qu'une surveillance permanente sera attribuée à ses biens.

Par contre, s'il a pu récupérer ses bêtes, c'est parce qu'il a su justement faire pression directement sur le berger : étant hors du territoire de son frère, il n'avait aucune autorité pour que la justice soit faite dans son cas. Nous avons effectivement constaté que les institutions de justice ne protègent pas de façon égale les différentes personnes. Cela est perceptible dans les questions de règlement des dégâts, où l'existence d'un grand clientélisme fait souvent pencher la balance du côté du plus puissant. Chacun doit compter sur sa propre influence, qui peut se manifester pour faire pression sur le chef ou sur les policiers, et auprès d'autres alliés puissants. En fait, on entend tellement parler de cas où les bandits sont relâchés dès la première nuit parce qu'ils soudoient les policiers, que les gens préfèrent s'en remettre à des pressions plus directes sur les personnes avec qui elles sont en conflit. Et alors, le premier moyen pour faire pression sur les gens passe par les amis et la famille. En menaçant la tranquillité des gens proches, voire en employant la magie, on sait que l'on touche directement un fautif. Même si cela on ne peut pas toujours retrouver directement celui qui a rompu le contrat, les membres de sa famille se sentent responsables et, craignant la mauvaise réputation, peuvent à la limite être prêts à réparer les torts.

C'est parce que connaître la famille ou un ami permet à la fois d'avoir de nombreux renseignements sur une personne, mais aussi parce que cela garantit que l'on pourra retrouver un fautif et obtenir justice, que c'est souvent une garantie suffisante pour travailler avec un nouveau berger. La présence d'un intermédiaire est d'ailleurs presque toujours le premier critère cité dans les enquêtes quand on interroge sur ce qui pousse à faire confiance à une personne jamais rencontrée jusqu'alors (et on va même jusqu'à considérer qu'il ne s'agit pas d'un inconnu).

On a vu que la position sociale de la personne qui a un problème joue beaucoup dans la façon dont elle va être prévenue et soutenue dans d'éventuels procès. Or la puissance, la richesse, sont des qualités qui doivent être reconnues par tous pour que ces aides spontanées se mettent en place. C'est à travers les relations qu'une personne entretient avec les puissants, et ce qu'elle rend visible de ses possessions, qu'est rendue publique la puissance. Ainsi, tout soutien apporté à un puissant engage celui-ci dans un système de dette morale et le transforme de fait en un allié. Les différents dons qui sont pratiqués régulièrement ont donc un double rôle dans ce contexte, rendre clairs et publics les liens d'alliance que l'on forme et les dettes qui sont créées, ainsi que mettre en avant sa propre capacité à dépenser, et donc le fait que l'on est riche.

En fait, pour qu'un accord puisse exister entre deux personnes dans ce contexte, la confiance doit être double. Il faut que chacun fasse confiance à l'autre, mais sache également que dans les cas de défection, sa position sociale lui permettra de se protéger. Ce qui est intéressant est que cela correspond bien à la double interprétation que nous avons du comportement des éleveurs transhumants qui arrivent dans un nouveau village. Dans un sens, ils se comportent de façon transparente pour que les gens se sentent en confiance à leur égard, et parallèlement montre leurs liens afin d'être protégés de mauvais contractants grâce à leur pouvoir affiché.

## **5 Conclusion**

Certains comportements que nous avons pu observer sur le terrain de la part des éleveurs transhumants dans leurs contacts avec les sédentaires ne nous semblaient pas toujours compréhensibles. Par exemple, le fait de se présenter au chef coutumier en lui faisant un don, est une habitude qui ne correspond plus à une obligation, et qui en plus est respectée et



commentée de façon très différente selon les responsables de troupeau. Comme c'est sous un angle économique que nous partions étudier le terrain, la rationalité en terme de dépense ne nous paraissait pas claire. D'autant que nous avons également découvert que les chefs ne sont plus vraiment à même d'assurer le seul devoir qui leur incombait par rapport aux éleveurs de passage, à savoir la protection.

Puis, une condition essentielle de la vie en brousse nous est apparue : il faut que la confiance puisse s'installer dans les relations individuelles avec les gens du village. Une confiance, bien sûr, qui doit exister dans les deux sens, et part de la croyance que les gens vont respecter, sur le long terme, les règles de comportement. C'est sur la connaissance des comportements immédiats et passés que l'opinion se fait, par une interprétation des actes par rapport à certaines routines. De plus, la confiance accordée est également très dépendante de la sensation que les gens ont de pouvoir se protéger. La connaissance des normes de comportement et la croyance dans l'efficacité de certains mécanismes de garantie semblent deux ressorts nécessaires pour qu'une personne puisse évaluer la confiance qu'elle a dans une autre.

Dans le cas de l'Extême-Nord du Cameroun, une grande partie de ces garanties reposent sur une surveillance sociale très importante, qui passe par l'intermédiaire des groupes familiaux et d'amitié. Le statut social des personnes qui observent et choisissent de faire confiance est également fondamental, puisque l'application de la justice dépend souvent de la puissance des deux partis.

L'articulation de ces deux niveaux, individuel pour les comportements interprétés et collectifs pour la référence aux routines et aux garanties, semblait intéressant et a éveillé chez nous un nouveau questionnement. Le sentiment de confiance peut tout à fait naître entre des personnes de communautés très différentes à condition qu'un certain nombre de normes soient acceptées de façon commune. On dissocierait ici l'idée "d'étranger" et de "nouveau". Ce dernier serait celui qui non seulement n'est pas originaire du lieu, mais en plus ne connaît pas les codes qui lui permettent de se signaler "normalement" en tant qu'étranger. Les quelques erreurs de comportements de certains des transhumants que nous avons rencontrés, souvent dues à des manques d'information, nous ont révélé l'importance de l'existence de ces normes, mais ne nous avons pas appris comment un nouveau pouvait les acquérir, ni même si les groupes souhaitaient qu'ils les acquièrent.

Les notes additionnelles : lundi 15 mars 1999

- Important de bien reprendre le 4., en indiquant l'idée principale suivante : ce qui est important c'est que ces comportements que l'on a identifiés comme générant la confiance, ne sont pas là pour ça mais on des comportements qui existent dans la reproduction du groupe, et qui ne sont pas liés à une envie de se faire bien voir....